

Le plan de développement touristique du Canton de Potton

Résumé exécutif et plan d'action



Pour mettre en valeur ce que nous avons,



... et ce que nous sommes, depuis 1797.

Le plan de développement touristique du Canton de Potton

Pour mettre en valeur ce que nous avons, et ce que nous sommes, depuis 1797

Document déposé à la Municipalité du Canton de Potton

le 2 septembre 2011,

par Michel Trudel, B. sp. géogr., M. Urb., consultant

Solutions T&T (Tourisme et Transport)

Étude financée par la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG dans le cadre du *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*

(Résolution du 24 novembre 2010)

Plan de développement touristique de la Municipalité du Canton de Potton

« Pour mettre en valeur ce que nous avons, et ce que nous sommes, depuis 1797. »

Résumé exécutif et plan d'action

Le mandat et les objectifs de la démarche

La Municipalité du Canton de Potton a voulu se doter d'un plan de développement touristique afin d'identifier les mesures à prendre pour augmenter, diversifier, consolider et finalement faire connaître son offre touristique. La finalité de la démarche est de diversifier l'économie locale, d'offrir des opportunités d'emploi aux résidents et notamment aux jeunes et de contribuer à l'animation du milieu.

Ce plan de développement touristique est financé par le *Fonds de soutien aux territoires en difficulté* géré par la Municipalité régionale de comté Memphrémagog. Il procédera par l'analyse des forces et des faiblesses de l'offre touristique, et par l'identification des axes de développement à privilégier et des mesures qui permettront d'orienter et de soutenir son développement.

Les caractéristiques du territoire de la Municipalité du Canton de Potton

Le territoire de la Municipalité du Canton de Potton est délimité à l'ouest par le massif des monts Sutton, un prolongement des Montagnes-Vertes du Vermont, à l'est par le lac Memphrémagog, au sud par la frontière avec les États-Unis, et au nord par la municipalité de Bolton-Est et la MRC de Brome-Missisquoi. Le territoire est donc caractérisé par le relief montagneux des Appalaches, les vallées créées par la Missisquoi et la Missisquoi Nord, les paysages agricoles et les rives du lac. La combinaison montagnes et agriculture permet de dégager des points de vues spectaculaires sur les paysages naturels. Les lieux les plus connus du Canton de Potton sont le mont Owl's Head et le village de Mansonville.

Les facteurs influençant la demande touristique

Les gens voyagent au Québec principalement pour l'agrément (42,3%), pour visiter des parents et des amis (47%), ou pour affaires (6%). L'évolution des technologies de l'information n'a pas modifié les motifs des voyages et des vacances; on veut s'amuser, se reposer, participer à des activités de plein air, découvrir une nouvelle culture, la population locale, sa gastronomie traditionnelle, voir des curiosités géographiques et des paysages grandioses, etc. L'industrie touristique reste vulnérable à la vitalité économique des marchés émetteurs et aux facteurs politiques ou socio-sanitaires amplifiés par la mondialisation. Divers phénomènes peuvent donc influencer la décision de prendre des vacances et le choix de la destination. Certains de ces facteurs peuvent expliquer la diminution importante des touristes en provenance des États-Unis qui a considérablement affecté la région des Cantons-de-l'Est.

Parmi les principales raisons invoquées pour développer le tourisme, nous retenons celles-ci :

- 1) éviter la vulnérabilité de l'économie locale;
- 2) créer des emplois;
- 3) contrer l'exode des jeunes;
- 4) créer un sentiment d'appartenance et de fierté;
- 5) maintenir la valeur marchande des actifs immobiliers.

Le tourisme dans les Cantons-de-l'Est

Le tourisme dans les Cantons-de-l'Est représente 7,7 millions (M) de visiteurs et 630M\$ de recettes pour l'année 2010. Parmi les visiteurs de la région, 60% sont des excursionnistes (visites d'une journée) et 40 % des touristes (au moins une nuitée). En 2009, le volume de touristes a été de l'ordre de 2,6M, soit 8,1% des touristes accueillis au Québec, ce qui positionnait les Cantons-de-l'Est au 3^e rang parmi les régions touristiques du Québec, après les régions de Montréal et de Québec. La part des excursionnistes est en progression. Environ 85% des excursionnistes sont du Québec.

La région est connue sur le plan touristique depuis le milieu du XIXe siècle. C'était l'époque où les grandes villes n'étaient pas salubres, particulièrement durant l'été alors que sévissaient diverses épidémies. Les citadins étaient donc invités à quitter la ville pour se rafraîchir à l'air sain. Le *Mountain House*, situé au pied du mont Owl's Head et accessible uniquement par bateau, accueillait alors des touristes fortunés américains et montréalais.

Les bateaux, les diligences, les chemins de fer, puis l'automobile ont tour à tour influencé la consommation des activités de tourisme et de loisirs. Après la Seconde Guerre mondiale, la démocratisation de l'automobile et l'ouverture de l'Autoroute des Cantons-de-l'Est amènent le développement d'activités plus populaires comme le camping, le ski et le golf. La villégiature s'installe et on constate la privatisation des berges du lac Memphrémagog.

L'offre d'hébergement touristique dans le Canton de Potton

La situation de l'hébergement dans le Canton de Potton est préoccupante. Le Canton dispose de 19 établissements d'hébergement touristique et deux campings : 3 hôtels offrant au total 70 unités, 3 gîtes offrant 12 unités et 13 résidences de tourisme offrant 17 unités. Cette compilation ne présente que les établissements classés par la CITQ. Il va de soi que des individus offrent occasionnellement – ou systématiquement – leur chalet en location sans avoir obtenu la classification obligatoire. L'un des établissements hôteliers n'est exploité que durant la saison hivernale. Plusieurs établissements sont à vendre. On a constaté aussi la fermeture de plusieurs auberges et gîtes à Potton. L'offre est de qualité variable, et il y a peu de synergie entre les établissements.

La mise en valeur des potentiels du territoire, le changement de garde à prévoir à la Station Owl's Head et la nouvelle dynamique que pourra insuffler la relance du pôle d'Orford pourront contribuer à positionner le Canton de Potton comme un havre de paix au centre de réseaux de plein air et de stations de montagne. C'est dans cet esprit que le village de Mansonville devrait se positionner et que les établissements d'hébergement devraient s'orienter.

Les orientations de développement touristique aux niveaux national et régional

En 2007, Tourisme Cantons-de-l'Est s'est doté d'un Plan stratégique de développement de l'offre touristique pour les années 2007-2012. La confection de ce plan a été caractérisée par une concertation régionale exceptionnelle : toutes les MRC de la région ont simultanément alimenté la réflexion et l'ont appliquée à leur territoire. La MRC Memphrémagog s'est donc doté d'un tel plan stratégique. Cette démarche de la région était en lien avec la *Politique touristique du Québec* qui couvrait la période 2005-2010.

Ces orientations nationales et régionales ont été remises à jour récemment d'une part par le Comité Performance de l'industrie touristique créé par la ministre du Tourisme, et par la tenue d'un colloque de réflexion régionale organisé par Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE).

Le Comité Performance de l'industrie touristique du Québec a rendu public son rapport en mai 2011. Le Comité constate que le produit touristique du Québec est vieillissant (notamment l'hébergement et les infrastructures de ski), que la gestion de l'industrie est trop morcelée, et qu'il y a urgence à mieux positionner le Québec face à la concurrence des autres destinations mondiales. Il invite l'industrie à simplifier sa gouvernance et à mieux coordonner ses interventions promotionnelles. Il propose enfin de clarifier la mise en marché de notre destination en s'appuyant sur les axes suivants :

- 1) les portes d'entrée de Montréal et de Québec;
- 2) l'icône du fleuve Saint-Laurent;
- 3) les pôles touristiques forts qui mettent en valeur le produit hiver et notre nordicité. La région des Cantons-de-l'Est est identifiée à cet effet.

En 2009, la région touristique des Cantons-de-l'Est a fait l'objet d'une analyse du Centre d'excellence des destinations (CED), un organisme relevant de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Cette analyse a permis à Tourisme Cantons-de-l'Est de préciser **sa vision** de développement qui a été présentée en avril 2011 lors du *Colloque Tourisme durable et art de vivre* :

« Faire des Cantons-de-l'Est la région de l'art de vivre, par la qualité de ses milieux naturels, par la vitalité de ses communautés et par des activités liées au bien-être et à la santé. »

Cette revue des orientations touristiques retenues aux plans national et régional nous permet d'en retenir un certain nombre pour le plan de développement touristique du Canton de Potton :

- 1- L'Art de vivre, le bien-être et la santé;
- 2- La qualité des milieux naturels;
- 3- La vitalité de la communauté;
- 4- La mise en valeur des sites à haut potentiel de développement;
- 5- La gouvernance et la convergence des partenaires;
- 6- La notoriété du Canton.

1 Forces, faiblesses, possibilités et menaces pour le développement touristique du Canton de Potton

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Le mont Owl's Head (l'icône, la station 4 saisons / ski-golf) • Les sentiers de randonnée pédestre du massif des monts Sutton et de la Fiducie foncière de la Vallée Ruiter • Les routes sécuritaires et panoramiques pour les balades, notamment à bicyclette • Les paysages encore authentiques et les points de vue • Le patrimoine (grange ronde, pont couvert, la Maison Reilly et ses expositions, les circuits patrimoniaux et toute la documentation produite par l'Association du patrimoine de Potton) • Le village de Mansonville (Place Manson, boulangerie Owl's Bread, quincaillerie Giroux et quelques restaurants; cœur villageois à remettre en valeur) • Le parcours de La Route des Cantons à travers le territoire de Potton • Le lac Memphrémagog, les quais de Vale Perkins et de Knowlton Landing, la plage de Vale Perkins • Les rivières Missisquoi et Missisquoi-Nord, et les excursions en canot ou en kayak • La participation de Potton dans le développement des réseaux de balades de la VMN • Les « mystères de Potton » : la pierre indienne ou celte, les cairns, les pierres de taille à Vale Perkins, la loge maçonnique au sommet du mont Owl's Head, la tradition maçonnique de Mansonville, l' « esprit » de Potton Springs, le super-canon de M. Bull, la grotte du lac Memphrémagog, le Chemin de peurs, etc. • La présence de nombreux artistes et artisans • La présence d'un bureau d'accueil touristique à Mansonville • Le Festival multiculturel de Potton à Mansonville et les diverses autres manifestations communautaires (les Samedis de Potton, le Marché fermier, Tour des arts, Fête des voisins, Festival d'hiver Cœur en fête, Journées de la culture, Journée du patrimoine, Autumnfest, Octoberfest, Festival de musique d'Owl's Head) • Le caractère paisible du territoire • Les précédents touristiques dans l'histoire de Potton (Mountain House, l'Aubergine - relais de diligence, la navigation sur le lac au XIXe siècle, la période de la prohibition aux États-Unis) • Une vision touristique régionale qui concorde avec « la personnalité » de Potton • Les activités de ski adapté aux personnes handicapées organisées à la Station Owl's Head depuis 17 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le vieillissement des installations de la station de ski • Peu de représentations de Potton au sein de l'Association touristique régionale • Le morcellement des acteurs touristiques qui ne travaillent pas en réseau • Le dispersement, le vieillissement et la qualité variable des établissements d'hébergement • L'aspect esthétique du village : affichage disparate, alignement des édifices, délabrement de certaines maisons, le bouchon de circulation dans la partie centrale, • Le peu d'activités offertes (absence de spa, équitation, hébertisme, centre de plein air organisé, escalade, deltaplane, etc.) • La diminution de la pratique de l'agriculture • Le peu d'activités et de productions agrotouristiques originales • Une participation citoyenne à géométrie variable lors de différents événements communautaires (à l'exception du Festival multiculturel de Potton) • Un réseau cyclable embryonnaire et incomplet • Le peu d'accès publics aux plans d'eau • L'absence de positionnement sur le marché • La faible notoriété du nom de Potton (confusion entre Mansonville et Potton) • Le peu d'établissements touristiques permettant l'accessibilité aux personnes handicapées. • Absence de lieux de diffusion des productions artisanales et artistiques • Absence d'institutions muséales (sauf la Maison Reilly)

POSSIBILITÉS

- Le changement de garde à la Station Owl's Head peut amener la création d'une station de montagne 4 saisons basée sur l'art de vivre (hôtel de montagne, gastronomie, spa de montagne, randonnées, abris, observatoires, etc.) et insuffler un dynamisme nouveau à la municipalité
- Le village de Mansonville doit être prêt à accueillir ce changement de garde et contribuer à positionner le développement de la montagne dans un esprit de développement durable et d'art de vivre (embellissement du village, consolidation de la trame bâtie, etc.)
- Le développement, la mise en valeur et la promotion du réseau de sentiers de randonnée dans le massif des monts Sutton
- Faire de Mansonville « le camp de base » des expéditions et randonnées pédestres et de ski de fond ou de raquette, de vélo et de kayak
- Le développement et la mise en valeur du réseau cyclable : le circuit patrimonial et son extension vers le nord (VMN) et l'ouest pour se raccorder dans les deux cas à la Route Verte, et vers l'est en réactivant le bateau passeur entre Knowlton Landing et Georgeville
- Faire de Potton une « *Municipalité bienvenue cyclistes* »
- La réfection de la grange ronde pourrait doter le village d'un lieu de diffusion culturel et d'un attrait touristique important
- Le développement du site de Potton Springs
- Le développement du site et du bâtiment de l'ancienne usine de kayak
- Mise en valeur du patrimoine religieux et des sites d'activités spirituelles par la réalisation d'une « route touristique pédestre », « *Le Chemin des pèlerins* »
- Utiliser une des écoles du village pour en faire un incubateur d'entreprises touristiques dont une auberge de jeunesse
- Viser les excursionnistes provenant des centres urbains situés dans un rayon de 150 kilomètres
- Viser les clientèles d'origine nationales diverses par leurs médias à Montréal
- Viser les touristes en visite à Magog-Orford, Bromont et Sutton pour une prolongation de leur séjour

MENACES

- Changements climatiques et diminution des possibilités de sports de glisse.
- Le désintéressement des investisseurs potentiels pour la Station Owl's Head.
- Multiplication des plantations d'arbres qui obstruent les points de vue.
- Le désintéret des villégiateurs à l'égard des commerces locaux, surtout ceux du village de Mansonville.
- La résistance aux changements et aux projets.

Les orientations et domaines d'interventions des projets de développement touristique

Cette revue des orientations du développement touristique du Québec et de la région des Cantons-de-l'Est et l'examen des forces et des faiblesses du Canton de Potton nous amènent à retenir des orientations et des domaines d'intervention plus spécifiques pour le Canton de Potton. Des mesures seront identifiées et recommandées pour chacun de ces domaines d'intervention.

Orientations du développement touristique du Canton de Potton	Domaines d'intervention
1- Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé	1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux. 1.2- Favoriser les activités douces de plein-air 1.3- S'orienter vers le tourisme de santé et de bien-être 1.4- S'ouvrir au « tourisme pour tous »
2- Maintenir la qualité de nos milieux naturels	2.1- Protéger nos paysages 2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable
3- Soutenir la vitalité de notre communauté	3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population 3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton 3.3- Stimuler la fierté de notre communauté (origines, histoire, patrimoine) 3.4- Mettre en valeur les « mystères de Potton » dans un esprit ludique
4- Accompagner le développement des sites à haut potentiel	4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head 4.2- Soutenir le développement des autres sites à fort potentiel attractif
5- Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires	5.1- Préciser le rôle des instances régionales et locales 5.2- Favoriser la convergence des partenaires
6- Bâtir la notoriété du Canton de Potton	6.1- Se doter d'outils pour établir la notoriété du Canton de Potton 6.2- Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée

Les priorités et le plan d'action

Chacune des mesures et des actions identifiées dans le cadre de notre démarche sont énumérées et numérotées à la fin du document.

De l'ensemble de cette énumération, nous dégageons les priorités qui sont présentées dans les pages suivantes par ordre chronologique de leur mise en oeuvre. À chacune des mesures associées à ces priorités, nous identifions un ou les organismes responsables de leur réalisation et un échéancier. Celui-ci peut être fixé :

- = à très court terme (2012);
- = à court terme (2013-2016);
- = à moyen terme (2017-2021); ou
- = à long terme (2022 et +).

La réalisation de ces projets peut aussi donner lieu à la célébration de certains événements qui ont marqué l'histoire du Canton de Potton. Le tableau ci-contre indique par exemple les anniversaires qui pourraient être célébrés au cours des prochaines années. L'Annexe 4 présente de façon schématique l'histoire du Canton de Potton et peut constituer une source d'événements à commémorer.

Rappel de la vision de l'offre touristique du Canton de Potton :

« Le Canton de Potton, une destination calme et reposante, riche de ses paysages majestueux, de son patrimoine et de sa population fière de ses origines diverses et particulièrement accueillante, et qui vous invite à partager les activités de plein air qu'offrent ses montagnes et ses plans d'eau. »

		Événements à souligner
Très court terme	2012	Centenaire de l'arrivée des Bénédictins à St-Benoît-du-Lac; 215e anniversaire des Lettres patentes du Canton de Potton; 220e anniversaire de l'arpentage du Canton de Potton;
	2013	
Court terme	2014	50e anniversaire de la création de la Station Owl's Head; 225e anniversaire de l'établissement de M. Austin à Vale Perkins
	2015	160e de la création de la Municipalité du Canton de Potton
	2016	
Moyen terme	2017	160e de l'inauguration de la loge maçonnique Owl's Head; 220e des Lettres patentes du Canton de Potton; 225e de l'arpentage du Canton de Potton;
	2018	
	2019	230e de l'arrivée de M. Austin à Vale Perkins
	2020	
	2021	
Long terme	2022	225e des Lettres patentes du Canton de Potton; 230e de l'arpentage du Canton de Potton;
	2023	
	2024	
	2025	
	2026	
	2027	230e des Lettres patentes du Canton de Potton
	2028	
	2029	
	2030	175e de la création de la Municipalité du Canton de Potton
	2031	
2032	175e de l'inauguration de la loge maçonnique Owl's Head	
2033		
2034		
2035		
2036		
2037		
2038		
2039	250e de l'arrivée de M. Austin à Vale Perkins	
2040		

Priorités	Responsabilité et échéancier	Numéros des mesures
1) Consulter les partenaires touristiques et la population du Canton de Potton afin de bonifier ce plan de développement touristique et s'assurer que tous en partagent la vision, les objectifs et les orientations.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : automne 2011 (+ mises à jour annuelles)	28, 149 (voir la liste à la fin du document)
2) Se doter d'outils et de moyens pour établir la notoriété du Canton de Potton : a. Adopter un logo distinctif et une signature touristique; b. Faire connaître nos orientations et nos engagements (voir la vision de notre offre touristique et les mesures pertinentes); c. Identifier un responsable local de la mise en œuvre du plan de développement touristique; d. Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : 2012 Échéance : 2013/2016 Échéance : 2012 Échéance : 2013/2016	154 à 157 25, 27, 32, 49, 65, 68, 72-74, 80-81 153 50, 53, 82-92, 118-119, 158-167
3) Réaliser « le Chemin des pèlerins » , en concertation avec les municipalités d'Austin, de Bolton-Est, le CLD et TCE, et profiter du centenaire de l'arrivée des pères bénédictins à Saint-Benoit-du-lac (en 1912) afin de lancer ce projet de circuit piétonnier sur les routes rurales de la région.	Responsabilité : la Municipalité (avec Austin et Bolton Est) Échéance : 2012 (centenaire de l'arrivée des Bénédictins)	42 et 43
4) Mettre en œuvre l'ensemble des mesures d'accueil des excursionnistes et des randonneurs incluant la consolidation des sentiers et des parcours, l'aménagement de stationnements, de débarcadères et de haltes, et la représentation de la Municipalité dans les comités de développement et de commercialisation de ces réseaux : a. Faire en sorte que la Cyclo-route Potton soit incluse dans la nouvelle édition de la carte vélo de TCE (2012-2014), compléter la signalisation routière de la Cyclo-route et rééditer le dépliant de 1995; b. Participer au Comité des sentiers de randonnée des Montagnes vertes avec l'ATR et le CLD Brome-Missisquoi et à la Table de concertation Vélo de TCE et s'assurer que l'offre corresponde aux attentes de la clientèle. c. En accord avec Vélo Québec, créer le concept de « Municipalité bienvenue cyclistes », faire connaître l'adhésion de la Municipalité à cette bannière et les engagements qu'elle aura pris en conséquence; d. Relier la Cyclo-route Potton aux tronçons de la Route verte , au nord en assurant la continuité des parcours identifiés par VMN, à l'ouest par le chemin Missisquoi et à l'est en faisant revivre un bateau passeur entre Knowlton Landing et Georgeville; e. Multiplier les points d'accès aux plans d'eau et d'arrêts aux sites panoramiques pour en faire autant de haltes et de parcs municipaux.	Responsabilité : la Municipalité Échéance : 2012 Municipalité et TCE : 2011 Échéance : 2012 En continu, à compter de 2012 Municipalité : 2013/2016 Municipalité et VMN : 2017/2021 En continu, à compter de 2013	22, 23, 24, 30, 31, 46, 47, 51 12, 14, 15 13, 29 à 31, 33, 34, 36-39, 57 25 16-21, 26 23, 24, 44-49, 58, 59, 117
5) Compléter le sentier en rive de la Rivière Missisquoi Nord, du Parc André-Gagnon jusqu'au pont du chemin Vale Perkins, et l'intégrer dans une boucle piétonnière avec le village , éviter tout obstacle afin que le sentier puisse servir de piste de portage pour les kayaks et pour qu'il soit accessible aux personnes handicapées.	Municipalité : 2013/2016	35, 45, 67, 69, 72

Priorités	Responsabilité et échéancier	Numéros des mesures
<p>6) Contribuer au maintien de la qualité des paysages,</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Signer la Charte des paysages estriens; b. Proscrire les plantations d'arbres dans les secteurs panoramiques; c. Encourager l'activité agricole; d. Créer un centre d'interprétation des paysages des Cantons-de-l'Est dans la grange ronde; e. Adopter diverses autres mesures de protection et d'embellissement des paysages. 	<p>Municipalité : 2012 Municipalité : 2012 Municipalité, MAPAQ : En continu Mun. GBMP, MCCCCF : 2017/2021 Divers : 2013, en continu</p>	<p>74 75 1 et 76 100 à 104 77-79</p>
<p>7) Consolider le noyau villageois de Mansonville, afin qu'il puisse mieux accueillir les retombées du développement à venir du mont Owl's Head et du massif des monts Sutton :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Améliorer l'aspect esthétique du village et de la Place Manson; b. Développer les services complémentaires pour faire de Mansonville « le camp de base » des excursions pédestres, à vélo et en kayak (hébergement, restauration, boutiques spécialisées, service de transport); c. Soutenir les projets de mise en valeur et de transformation de la production agro-alimentaire locale; d. Animer le village en consolidant les diverses activités (Festival multiculturel, marché public, Samedis de Potton, relier le village avec le Festival de musique et des arts de Owl's Head, etc.); e. Stimuler la fierté de la communauté de Potton en soulignant son histoire et son patrimoine. 	<p>Municipalité : 2013/2021 Entreprises : 2012/2016 Mun. et entreprises : 2012-16 Municipalité : 2012-2016 Municipalité et APP : 2012/2016</p>	<p>120 à 130 32, 49 2 à 11 5, 7, 94 à 99, 105, 119, 123-125, 6, 54, 106-115,</p>
<p>8) Soutenir les divers projets qui diversifieront l'offre touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Évaluer l'opportunité de créer un site de camping de luxe au sommet du mont Owl's Head; b. Évaluer la faisabilité d'implanter un hôtel boutique et un spa de montagne à Owl's Head; c. Évaluer l'opportunité de modifier le zonage pour permettre un plus grand nombre de chambres dans l'établissement d'hébergement prévu à Potton Springs; d. Évaluer l'opportunité d'implanter un établissement d'hébergement à la base des sentiers de la Vallée Ruiter : camping tout équipé, gîte ou auberge de montagne; e. Favoriser l'implantation d'entreprises touristiques liées au tourisme de santé et de bien être et aux activités de plein-air; f. Créer et soutenir des projets touristiques amusants (vente de sachets de graines de menhir par le Centre Ken Jones, un parcours en <i>geocaching</i> des menhirs de Potton, <i>le Chemin de peurs</i>, etc.). 	<p>CLD et entreprise : 2013/2016 Mun., CLD et entreprise : 2017-21 Municipalité, MRC, au dépôt du plan d'affaires Munic., CLD et entreprise : 2013-16 Munic., CLD et entreprise : 2017-21 Municipalité et org. : 2012/2016</p>	<p>70, 70, 142 145 146 66-68, 55-60, 71 144, 130 à 139</p>
<p>9) Assurer une veille touristique locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Contribuer à la concertation des partenaires touristiques; b. Assurer une veille quant au changement de garde à prévoir à la Station Owl's Head et quant au développement qui pourra y avoir lieu. 	<p>Municipalité, CLD, TCE : en continu Municipalité, CLD, TCE : en continu</p>	<p>147 à 152 141</p>

Conclusion

Avoir une vision à long terme n'exclut pas une accumulation de petits succès rapides. Et viser des gains à court terme n'exclut pas de poursuivre simultanément des objectifs à long terme.

Dans le cadre de son plan de développement touristique, la Municipalité du Canton de Potton doit donc se fixer des objectifs à court, moyen et long termes. Il lui faudra travailler sur de nombreux projets tout en gardant une vue d'ensemble.

Ce plan de développement touristique dégage cette vue d'ensemble et identifie les mesures qui permettront à la Municipalité du Canton de Potton d'atteindre ses objectifs.

Un plan de développement touristique ne reste toutefois que du papier s'il n'est pas partagé par la communauté et les partenaires touristiques locaux. C'est pourquoi la prochaine étape visera à valider les orientations suggérées et chacune des mesures proposées. Un moyen de consultation et de bonification d'un tel plan est l'organisation d'un forum de discussion avec les principaux partenaires.

La Municipalité pourra tenir les consultations requises pour bonifier ce plan et le mettre à jour périodiquement.

Liste des mesures et des actions recommandées

Orientation 1 : Revaloriser l'Art de vivre, le bien-être et la santé

1.1- Valoriser la gastronomie locale et les produits régionaux

- 1- Encourager la production agroalimentaire locale, notamment les productions originales et les petites fermes.
- 2- Inciter les bonnes tables du Canton de Potton et des environs à se regrouper pour faire une promotion commune.
- 3- Voir à la possibilité d'implanter une fromagerie artisanale.
- 4- Disposer d'une cabane à sucre dans le village durant la saison.
- 5- Consolider le marché public local en offrant plus de produits et plus d'heures de commerce et en y ajoutant un caractère festif.
- 6- Recenser les recettes familiales et créer une gastronomie locale.
- 7- Consolider et mettre en valeur le « dîner international » offert dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, valoriser les plats traditionnels qui y sont offerts, par exemple en organisant un « concours » (jury présidé par une personnalité des arts de la table, reconnaissance officielle des plats, cession des droits pour l'utilisation des recettes ou pour l'édition d'un livre, etc.).
- 8- Soutenir La Coopérative de solidarité *La Locomotive* (production, commercialisation et transformation des produits agroalimentaires locaux).
- 9- Profiter de la création du label « **CRÉATEURS DE SAVEURS** » mis de l'avant par Tourisme Cantons-de-l'Est, l'UPA et le *Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie* (CIBLE), notamment en inscrivant le marché public de Potton dans la liste des marchés publics des Cantons.
- 10- Évaluer avec les éleveurs l'opportunité de faire reconnaître leur production « *Viandes sélectionnées des Cantons* ».
- 11- Créer un « **CAFÉ DE VILLAGE** » tel que proposé par Tourisme Cantons de l'Est.

1.2- Favoriser les activités douces de plein-air

1.2.1- Les parcours cyclables :

- 12- Faire en sorte que le circuit cyclable du patrimoine de Potton soit identifié dans l'édition 2012-2014 de la Carte vélo de Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 13- Qu'un représentant du Canton de Potton participe à la « *Table vélo* » de Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 14- Réviser la signalisation de la Cyclo-Route Potton, notamment en la poursuivant sur les chemins Province Hill et Bellevue et en y ajoutant les directions majeures (vers le pont couvert, vers le lac, vers Mansonville, etc.).
- 15- Abaisser la limite de vitesse du chemin Vale Perkins à 70 km/h.
- 16- Aménager des liens sécuritaires vers les circuits cyclables interrégionaux, notamment vers La Route verte. À cette fin se relier aux parcours de promenade désignés par VMN en utilisant l'emprise de l'ancien chemin de fer :
 - De Mansonville, joindre les chemins Peabody et Schoolcraft par un lien entre le chemin Boright et le chemin des Cheminots;
 - De Potton Springs, poursuivre le parcours cyclable jusqu'au chemin East River dans Bolton-Sud;
 - De l'extrémité nord du chemin East River poursuivre jusqu'au chemin Austin, à défaut de quoi, un parcours urbain de type bande cyclable devra être aménagé dans Bolton-Centre;
 - Rejoindre le Parc Terrio puis le chemin de Bolton-Centre par une voie à aménager sur la rive ouest de la rivière Missisquoi Nord ou en bordure ouest de la route 243 (en site propre).

- 17- Compléter le pavage des accotements de la route 243 entre Mansonville et le chemin de la Vallée Missisquoi.
- 18- Créer un axe cyclable est-ouest pour relier la *Cyclo-route Potton* à la *Route verte* à l'ouest de Sutton : en utilisant le chemin de l'Aéroport et en pavant les accotements du chemin de la Vallée Missisquoi vers Glen Sutton, Sutton et le poste frontière de Richford; cet axe permettra aussi de relier de façon plus sécuritaire deux établissements « *Bienvenue cyclistes* ».
- 19- Compléter un parcours cyclable en boucle en construisant un pont vélos/piétons au-dessus de la rivière Missisquoi dans l'axe des chemins Crowel et de la Mine.
- 20- Créer un axe cyclable est-ouest au nord du Canton en faisant revivre le Chemin des Diligences et le bateau passeur (pour piétons et cyclistes) entre Georgeville et Knowlton Landing.
- 21- Faire en sorte que les travaux routiers du ministère des Transports du Québec donnent lieu au pavage des accotements, quelque soit l'emplacement du tronçon routier.
- 22- Aménager des stationnements pour les cyclistes qui se rendront à Potton en automobile.
- 23- Aménager des haltes cyclables le long du parcours dans des endroits paisibles et panoramiques (incluant tableau d'affichage avec carte du réseau, supports à vélo, tables de pique-nique, toilettes de type compolette à certains endroits, etc.)
- 24- Faire en sorte que le mobilier des haltes cyclables comme celui qui pourra être installé dans les parcs ou le long des sentiers de randonnée puisse être conçu et construit localement ou acquis auprès du programme CORCAN / Goodfellow.
- 25- De concert avec Vélo Québec, créer un label « *Municipalité bienvenue cyclistes* » par lequel la Municipalité du Canton de Potton s'engagera à offrir aux cyclistes des parcours sécuritaires et bien signalisés, dotés d'équipements et de services pertinents, et à inciter les établissements d'hébergement à adhérer au label des hébergements « *Bienvenue cyclistes* » et leurs citoyens à être accueillants et respectueux à l'égard des cyclistes.
- 26- Négocier des modalités qui permettraient aux randonneurs de franchir la frontière aux anciens postes frontière comme celui de Leadville. Ces modalités pourraient prendre la forme d'un pré-enregistrement auprès de la police locale et un dédouanement au poste frontière du quai de Newport.
- 27- Qu'une délégation de cyclistes du Canton de Potton participe à la prochaine édition du *Tour du silence* organisé à Magog par le Club La Grande Roue Magog-Orford (l'édition 2011 avait lieu le 18 mai). Cet événement est pour sensibiliser la population à la sécurité des cyclistes.
- 28- Consulter les membres du Club La Grande Roue sur ce plan d'action cyclable du Canton de Potton.

1.2.2- Les sentiers de randonnée :

- 29- Participer au comité de gestion des sentiers de randonnée du Secteur de Sutton / Montagnes-Vertes et positionner ce secteur comme étant le *Secteur du Massif des Montagnes-Vertes* ou le *Secteur Sutton/Potton*.
- 30- S'assurer d'une offre de sentiers, d'aménagements et d'équipements complémentaires répondant aux attentes de la clientèle visée (accès et stationnements, sentiers bien balisés, belvédères, tables de pique-nique, toilettes écologiques, abris, refuges, espaces de camping sauvage, etc.).
- 31- Disposer d'une carte indiquant les sentiers disponibles, les points d'entrée et de sortie, les conditions d'accès et d'utilisation (droits d'accès, code de conduite et d'éthique, etc.).
- 32- Positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions vers le massif des Montagnes-Vertes (disposer de services en conséquence : hébergement (auberge de jeunesse, commerces spécialisés, transport, etc.).
- 33- Assurer la pérennité et la qualité du sentier entre Mansonville et la Vallée Ruitier afin d'atténuer la perception de distance entre « le camp de base » et le réseau de sentiers.
- 34- Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble des sentiers.
- 35- Poursuivre le sentier en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'au village de Mansonville, en faire une boucle continue avec le parcours piétonnier de la rue principale du village afin d'intégrer le sentier à titre de parc municipal, faire en sorte que cette boucle soit sans obstacles et complètement accessible aux personnes handicapées, disposer de bancs publics et de tables à pique-nique, créer de l'animation par des jeux d'eau, fontaines, douches ludiques, par la réactivation d'une roue à aube afin de rappeler la mécanique des moulins, etc.

- 36- Finaliser le sentier du pont couvert et aménager une aire de pique nique en rive.
- 37- Développer des sentiers sur le mont Owl's Head, de la base jusqu'au site de la Loge maçonnique, comprenant l'aménagement des points de vue (belvédères et tables de pique-nique, etc.)
- 38- Voir la possibilité de créer des sentiers d'observation sur les monts Bear et Hawk.
- 39- Baliser la *Long Trail* entre le poste frontière de Highwater et la Vallée Ruiter en se coordonnant avec le *Vermont's Gren Mountain Club*.
- 40- Évaluer la possibilité d'un établissement d'hébergement (tentes toutes équipées, gîte ou auberge de montagne) adossée au massif des Montagnes-Vertes ou à proximité des sentiers de la Vallée Ruiter.
- 41- Voir avec Mountain Coop les possibilités de financement de certains aménagements de sentiers.
- 42- Créer un circuit piétonnier sur route « **Le Chemin des pèlerins** » reliant l'Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac, au monastère russe orthodoxe en passant par la chapelle ukrainienne, les églises, cimetières et lieux saints ou sacrés de Potton y compris le site et la nouvelle vocation de Potton Springs et le lieu de rencontre des Francs-Maçons au sommet du mont Owl's Head.
- 43- Souligner le centenaire de l'établissement des Bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac, en 2012, pour lancer le **Chemin des pèlerins** en coordination avec les municipalités voisines.

1.2.3- L'activité canot - kayak :

- 44- Créer un sentier cyclable et de portage entre le chemin Austin et le chemin East River en empruntant l'emprise de l'ancienne voie ferrée à l'est de la rivière, entre Bolton-Centre et Bolton-Sud.
- 45- Poursuivre le sentier de randonnée en rive de la rivière Missisquoi-Nord jusqu'à l'ancien moulin de Mansonville pour s'en servir comme chemin de portage.
- 46- Offrir aux randonneurs des équipements facilitant le portage de leurs embarcations (traîneaux sur roues) à certains lieux stratégiques, comme le Bureau d'accueil touristique de Mansonville; les randonneurs profiteront alors du parcours sans obstacles du sentier de Mansonville.
- 47- Multiplier les points d'accès aux plans d'eau, les aménager et les équiper : stationnements, signalisation, tables de pique-nique, poubelles, toilettes de type *compolette* à certains débarcadères, etc.
- 48- Agrandir le débarcadère au sud de Mansonville en utilisant le terrain impropre à la construction entre la rivière et la route 243.
- 49- Profiter du point de rupture de la rivière Missisquoi Nord pour positionner le village de Mansonville comme « le camp de base » des excursions en rivière (disposer de services en conséquence : hébergement, commerces spécialisés, location d'embarcation, services de navettes, etc.
- 50- Profiter des panneaux de localisation des débarcadères et accès à l'eau pour y installer des cartes de localisation (à l'endos des panneaux), des feuillets d'information de « *Ce qu'il y a à faire à Potton* », et pour inscrire les numéros de téléphones pour les urgences.
- 51- Ajouter la section entre Mansonville et Glen Sutton sur la carte des Parcours canotables de VMN.
- 52- Mettre en œuvre un plan de sécurité pour l'ensemble de l'activité canot-kayak.
- 53- Lorsque le réseau sera complété, voir avec l'ATR et le CLD, la mise à jour les documents d'information, la diffusion de l'information en fonction de la clientèle cible, et l'organisation d'une activité de relations de presse avec les clubs, les associations sectorielles, et des journalistes spécialisés (Géo Plein-air, etc.) : excursions, visite des lieux, etc.

1.2.4- Les autres activités de plein-air :

- 54- Favoriser une offre d'excursions thématiques sur la géographie, la géomorphologie, la faune, la flore et le patrimoine du territoire.
- 55- Favoriser la création d'un centre d'équitation et créer un réseau de sentiers de randonnées équestres.
- 56- Créer des sentiers de vélo de montagne dans un lieu à déterminer.
- 57- Voir avec la Station Owl's Head la possibilité d'aménager un sentier de randonnée en zone humide sur le terrain adjacent au golf. Ce sentier pourrait être accessible pour les personnes handicapées.

58- Favoriser un meilleur accès aux plans d'eau et aux quais de Vale Perkins et de Knowlton Landing, notamment par l'agrandissement des stationnements.

59- Agrandir la plage de Vale Perkins et en aménager d'autres le long de la rivière Missisquoi.

60- Offrir des activités hivernales sur le lac Memphrémagog : bateaux à voiles sur patin, planches à neige à voile, pêche sur glace.

1.2.5- Les motoneiges et autres véhicules tout terrain

61- Contribuer avec les résidents adeptes de sports motorisés (motoneige, quad et motocross) à trouver les sites où ils pourront pratiquer leurs activités avec le minimum d'impact.

62- Ne pas retenir les sports motorisés (motoneige, quad ou motocross) comme des activités à développer sur le plan touristique parce qu'ils ne sont pas en harmonie avec les objectifs poursuivis par le plan de développement touristique et le positionnement du Canton.

63- Considérer des sentiers de véhicules hors route (VTT et motoneiges) dans un plan de sécurité des sentiers de randonnée afin de pouvoir porter secours ou d'évacuer des randonneurs. Les adeptes de ces sports pourraient contribuer à la sécurité du public et être mobilisés et formés en conséquence.

64- Confier à un club local la responsabilité de l'aménagement de ces sentiers et de la discipline de ses membres.

1.3- S'orienter vers le tourisme de santé

65- Célébrer la *Journée internationale de la lenteur* le 21 juin de chaque année

66- Favoriser la création de spas de destination sur le territoire du Canton de Potton.

67- Mettre en valeur les rapides et les chutes de la rivière Missisquoi Nord dans le village de Mansonville pour l'implantation d'un spa.

68- Favoriser l'implantation d'entreprises liées au tourisme de santé, à la détente, et à la méditation.

69- Aménager un kiosque multifonctionnel dans le parc linéaire à proximité des chutes de Mansonville où des séances de massothérapie pourraient être offertes.

70- Suggérer la création d'un spa en montagne à la Station Owl's Head.

71- Orienter l'exploitation du site de *Paintball Survival* vers des activités de mise en forme extrêmes incluant diète sévère et privation de confort.

1.4- S'ouvrir au « tourisme pour tous »

72- Faire en sorte que les attraits, les équipements, les infrastructures et les établissements touristiques de Potton soient accessibles aux personnes handicapées.

73- Positionner le Canton de Potton comme une destination accueillante et adaptée aux personnes handicapées et faire en sorte que ses établissements touristiques soient inscrits dans *La Route Accessible* de Kéroul.

Orientation 2 : Maintenir la qualité de nos milieux naturels

2.1- Protéger nos paysages et nos points de vue

74- Signer la *Charte des paysages estriens* dans le cadre d'un événement solennel et diffuser les principes de la Charte des paysages estriens parmi la population et les entreprises de la Municipalité.

75- Recenser tous les points de vue sur les paysages naturels du territoire du Canton de Potton et réglementer la plantation d'arbres afin de protéger ces panoramas.

76- Favoriser l'agriculture et l'implantation de la relève; évaluer la possibilité de créer une fiducie foncière agricole afin de favoriser la relève et la création d'entreprises agricoles innovantes.

77- Recréer le tunnel d'arbres le long du chemin du lac.

78- Réglementer l'éclairage sur le territoire en s'inspirant de la réglementation mise de l'avant pour la réserve mondiale du ciel étoilé du mont Mégantic.

79- Convaincre les entrepreneurs qui disposent de lieux d'entreposage ou de stationnement de machinerie à aménager ces lieux pour en atténuer l'impact visuel, notamment en plantant des arbustes.

2.2- S'inscrire dans la philosophie du développement durable

- 80- S'engager à respecter les principes mis de l'avant par la *Charte de géotourisme* de la *National Geographic Society*.
- 81- Faire valoir la démarche de respect des principes du développement durable dans laquelle s'est engagé la Municipalité du Canton de Potton.

Orientation 3 : Soutenir la vitalité de notre communauté**3.1- Encourager le sens de l'accueil de notre population**

- 82- Disposer d'une liste des activités à faire à Potton pour chacune des saisons. Cette liste pourrait être mise à jour sur le site Web de la municipalité.
- 83- Aménager un kiosque d'information touristique à la Place Manson disposant de cartes et de feuillets d'information à distribution volontaire (sans personnel).
- 84- Profiter des parcs, haltes stationnements d'accès aux sentiers et débarcadères pour aménager de tels kiosques d'information touristique.
- 85- S'assurer de la disponibilité de l'information touristique dans les établissements touristiques du Canton et dans les principaux Bureaux d'information touristique de la MRC et de la région.
- 86- Sensibiliser le personnel des établissements touristiques de Potton sur l'histoire, les attraits et les services touristiques du Canton de Potton.
- 87- Faire en sorte que la page touristique du site web de la Municipalité soit interactive (le touriste peut poser des questions et une personne y répond) et disposer d'un service téléphonique pour compléter les services du Bureau d'accueil touristique. Un employé de la municipalité devrait être mandaté pour en assurer la permanence (4 saisons).
- 88- Profiter de ces demandes d'information pour consigner les attraits demandés et les attentes des touristes.
- 89- Signaler les principaux attraits du Canton de Potton en accord avec les normes du ministère des Transports et de Tourisme Québec.
- 90- Encourager les citoyens à bien accueillir les touristes et excursionnistes et à respecter ceux qui empruntent les routes de la municipalité. (Voir le projet « *Municipalité bienvenue cyclistes* »).
- 91- Évaluer l'opportunité de déplacer le Bureau d'accueil touristique à proximité de la Place Manson.
- 92- Proposer la candidature du Canton de Potton à l'émission « *La petite séduction* ». (Artistes suggérés : Jim Corcoran ou Bob Walsh)
- 93- Évaluer l'opportunité d'adapter le concept de village d'accueil en visant la clientèle des groupes communautaires et sociaux du Québec et du nord-est des États-Unis.

3.2- Multiplier les lieux et les occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton**3.2.1- Lieux et occasions de diffusion de la production artistique et artisanale de Potton**

- 94- Les organisateurs des événements culturels et communautaires devraient se coordonner pour éviter la tenue d'événements simultanés et pour réaliser des économies d'échelle dans la programmation et la diffusion de l'information.
- 95- Les artistes et artisans du Canton de Potton devraient disposer d'un lieu facile d'accès et ouvert selon les horaires usuels des commerces pour exposer leurs œuvres.
- 96- Le café bistro que veut réaliser la Coopérative *La Locomotive* pourrait devenir un lieu de diffusion culturelle.
- 97- Faire en sorte que le Bureau d'accueil touristique puisse exposer des œuvres des artisans et artistes de Potton.
- 98- Créer un marché de Noël en concertation avec les municipalités avoisinantes.
- 99- Le marché public du samedi matin devrait offrir aussi des produits artisanaux.

3.2.2- La grange ronde

- 100- Faire de la grange ronde un **centre d'interprétation des paysages des Cantons-de-l'Est**, expliquant comment le milieu physique et l'occupation humaine les ont façonnés, combien ils sont précieux, et pourquoi et comment il faut les protéger.
- 101- Poursuivre les démarches de financement du projet de mise en valeur de la grange ronde tout en réalisant progressivement l'exposition qu'on y destine et en l'hébergeant dans un musée temporaire localisé dans l'une des écoles du village.
- 102- Tester l'intérêt du marché scolaire pour l'exposition et la visite de la grange ronde.
- 103- Mieux intégrer la grange ronde dans la boucle piétonnière village/sentier de la Missisquoi-Nord et installer des bancs publics en face de la grange et un passage piétonnier.
- 104- Réaliser un aménagement paysager autour de la grange pour la mettre en valeur.
- 105- Dans la mesure où le marché public du samedi s'installe sur le site de la grange ronde, organiser un service de navette en carriole à cheval vers la Place Manson.

3.3- Stimuler la fierté de notre communauté à l'égard de ses origines, de son histoire, et de son patrimoine**3.3.1- L'origine multinationale de la communauté de Potton**

- 106- Présenter dans le cadre d'une exposition à la Maison Reilly le résultat des recherches généalogiques réalisées par des citoyens afin de faire connaître « les familles pionnières » du Canton de Potton.
- 107- Dans le cadre du Festival multiculturel de Potton, célébrer les fondateurs du Canton, permettant de faire le lien avec l'histoire, le patrimoine bâti, la gastronomie du territoire, etc.
- 108- Réaliser diverses autres expositions par exemple sur la République du Vermont (1777-1791) et sur l'ascendance allemande de nombre de familles québécoises, notamment via les mercenaires allemands restés au Québec après la guerre d'indépendance des États-Unis.

3.3.2- Le patrimoine de Potton

- 109- Soutenir la diffusion des brochures et des documents réalisés par l'APP qui décrivent le patrimoine naturel et bâti de Potton.
- 110- Réactualiser, publiciser et rendre disponibles les itinéraires de visite du village et du Canton réalisés par l'APP en complément avec le Chemin des Cantons.
- 111- Mieux identifier et documenter les bâtiments patrimoniaux afin de favoriser la promenade dans le village.
- 112- Citer la chapelle ukrainienne et le monastère russe orthodoxe à titre de bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial.
- 113- Disposer de guides accompagnateurs pour mieux présenter les circuits patrimoniaux.

3.3.3- Les sites archéologiques

- 114- Négocier l'accès aux sites archéologiques qui sont situés sur des terrains privés.
- 115- Créer des reproductions de la pierre indienne de Vale Perkins pour en disposer à l'hôtel de ville, au Bureau d'accueil touristique, dans l'exposition prévue à la grange ronde.

3.3.4- Le Chemin des Cantons

- 116- Profiter du passage du Chemin des Cantons sur le territoire de Potton pour arrimer l'accueil, l'information et la signalisation touristiques de Potton.
- 117- Aménager des haltes routières aux entrées dans Potton du Chemin des Cantons (points de vue, stationnement, tables de pique-nique, toilettes sèches, et panneaux d'informations touristiques).
- 118- Réaliser un diaporama en utilisant l'extrait de la bande sonore du Chemin des Cantons qui présente Potton et le diffuser au BAT et lors de divers événements.
- 119- Faire en sorte que les événements communautaires de Potton (tout principalement le Festival multiculturel et les Samedis de Potton) soient intégrés dans la programmation des activités d'animation du Chemin des Cantons et dans les publications du CLD.

3.3.5- La qualité du village et la vitalité de la vie villageoise

- 120- Consolider le cœur de Mansonville, y concentrer les activités et les services. Faire en sorte que Mansonville devienne un village attractif pour les adeptes des activités de plein air, pour les visiteurs qui empruntent le Chemin des Cantons, et pour pouvoir absorber les retombées potentielles du réinvestissement potentiel dans la Station Owl's Head.
- 121- Faire en sorte que le programme d'aide à la rénovation résidentielle et à la réfection des devantures commerciales du périmètre urbain de Mansonville contribue à « mettre en scène » les entrées et l'ensemble du village par des mesures visant l'alignement et la hauteur des édifices, leurs revêtements, l'affichage commercial, l'éclairage, la circulation des piétons et des véhicules motorisés, la signalisation des attraits et services, etc.
- 122- Créer des « portes d'entrée » au village de Mansonville, notamment par la route 243 afin de bien marquer l'entrée de la route dans un milieu villageois et diminuer la vitesse des véhicules : portique, rétrécissement de la chaussée, panneau de bienvenue, aménagement paysager, etc.
- 123- Consolider la vocation de la Place Manson : installer plus de bancs (en direction de la rotonde), de tables de pique-nique, et un abreuvoir, favoriser l'émergence de commerces typiques autour de la Place Manson, encourager la mise en valeur les bâtiments, etc.
- 124- Consolider et animer le marché public, et éventuellement le déplacer sur le site de la grange ronde si le nombre d'exposants s'accroît au-delà de la capacité de la Place Manson.
- 125- Compléter les « Samedis de Potton » par des prestations musicales en soirée à la Place Manson.
- 126- Aménager le terrain vacant en face de la Place Manson de manière à compléter l'encadrement de cette place centrale : installation de bancs publics et de bacs avec arbustes afin de cacher la vue sur la cour à bois.
- 127- Aménager des stationnements en retrait du noyau villageois, et bien signaler leur disponibilité afin d'inciter les visiteurs à s'arrêter dans le village.
- 128- Installer des bancs publics le long du parcours piétonnier villageois, notamment près de la Maison Reilly et de la grange ronde.
- 129- Interdire le stationnement du côté ouest sur une portion de la rue principale, en face de la quincaillerie, afin d'éviter la congestion et faciliter la sortie sécuritaire des véhicules de la cour à bois, et y aménager une traversée pour piétons.
- 130- Faire de l'école qui se libérera un incubateur d'entreprises communautaires et touristiques : auberge de jeunesse, musée local, café bistro du village, salles de réunions, ateliers de cuisine, d'informatique, d'exercices physiques et de relaxation.

3.4- Mettre en valeur les « mystères de Potton » dans un esprit ludique :

- 131- Vendre des sachets de graines de menhir de Potton au profit des activités des bénéficiaires du Centre Ken Jones et de la Fondation des sports adaptés de l'Estrie qui organise les activités de ski pour les personnes handicapées à la Station Owl's Head.
- 132- Créer divers sous produits liés aux menhirs de Potton (les sachets, le dépliant d'information, la carte de localisation des menhirs de Potton, un tour guidé par geocaching, les jeunes pousses de menhir en pot, un documenteur, etc.).
- 133- Identifier tous les sites mystérieux et originaux de Potton dans le réseau de geocaching.
- 134- Demander aux écrivains et artistes de la scène résidant à Potton de rédiger un nouveau pamphlet d'information à chaque année : renouvellement du produit et possibilité de créer une compilation des textes : le « Druide officiel » des menhirs de Potton.
- 135- Créer un événement annuel pendant lequel on dévoilera les nouveautés et on fera état de la germination des graines de menhir de Potton.
- 136- Créer une gastronomie locale complètement loufoque (un Canton agro-alimenteur).
- 137- Développer des liens avec le *Festival du DocuMenteur de l'Abitibi-Témiscamingue* afin de représenter certains de leurs DocuMenteurs.
- 138- Aménager un sentier de randonnée vers la loge maçonnique du sommet du mont Owl's Head.
- 139- Publiciser le *Chemin de peurs* du camping du Carrefour des campeurs.

140- Créer une exposition sur les recherches de l'ingénieur Gerald Bull au *Space Research Center* de Highwater : utiliser les nombreuses vidéos de reportages télévisés, les publications de l'ingénieur, les dessins réalisés par M. Otto Ellmauer des engins et des canons, etc.

Orientation 4 : Accompagner le développement des sites à haut potentiel

4.1- Favoriser une transition harmonieuse à la Station Owl's Head :

- 141- Accompagner le propriétaire de la Station Owl's Head dans le processus de changement de garde : il s'agit d'un site de grand potentiel de développement qui pourra influencer de façon durable le développement de la Municipalité du Canton de Potton.
- 142- Favoriser un projet de développement de qualité et basé notamment sur le tourisme de santé pour y créer un spa de destination en montagne.
- 143- Évaluer la faisabilité d'offrir une expérience de séjour au sommet de la montagne comprenant l'hébergement, les repas et un ensemble d'activités de découverte et de détente.
- 144- Considérant qu'une partie du terrain prévu pour l'agrandissement du golf est situé en milieu humide, évaluer l'opportunité d'y réaliser un sentier sans obstacles pour y découvrir la faune et la flore.

4.2- Soutenir le développement des autres sites à haut potentiel attractif

- 145- Évaluer l'opportunité de modifier le schéma d'aménagement de la MRC et le règlement de zonage de la Municipalité afin de permettre la construction d'un plus grand nombre d'unités d'habitation sur le site de l'ancien hôtel Potton Springs, sur la base du plan d'affaires des promoteurs.
- 146- Évaluer les emplacements potentiels pour implanter un établissement d'hébergement original (tentes Huttopia ou Géolodge, ou une auberge de montagne) dans le secteur de la Vallée Ruiter.

Orientation 5 : Améliorer la gouvernance touristique et la convergence des partenaires

5.1- Préciser le rôle des instances régionales et locales

- 147- Convaincre le CLD de diffuser gratuitement l'information de toutes les entreprises touristiques du territoire.
- 148- Le CLD doit assurer une veille de l'offre touristique et de l'état des entreprises touristiques sur son territoire, et favoriser le réseautage des entreprises, notamment en organisant des « tournées de familiarisation » par lesquelles les entrepreneurs et leurs employés de première ligne apprennent à connaître l'offre de leurs collègues.

5.2- Favoriser la convergence des partenaires

- 149- S'assurer de la participation des citoyens dans l'élaboration des orientations de développement et des projets touristiques.
- 150- Inciter les entreprises touristiques du Canton de Potton à devenir membres de l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est.
- 151- Innover dans la gouvernance touristique régionale en concevant une cotisation conjointe ATR/CLD pour des fins promotionnelles.
- 152- Inciter les entreprises touristiques à se réseauter, à jouer un rôle multiplicateur, à « se considérer comme un Bureau d'accueil touristique », et à participer aux activités de réseautage : tournées de familiarisation, présentation des nouveautés saisonnières.
- 153- Désigner un représentant de la Municipalité afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de développement touristique, la présence de la Municipalité dans les forums régionaux (ATR, CLD, sentiers, voies cyclables, etc.), et pour assurer la veille touristique.

Orientation 6 : Développer la notoriété du Canton de Potton**6.1- Se doter d'outils pour établir la notoriété de Potton : un logo et une signature touristique :**

- 154- Adopter un logo qui insiste sur le nom qui doit être imposé : POTTON. Le logo doit être simple et original, faire allusion à une icône régionale, la montagne qui est identifiée au hibou depuis le milieu du XIXe siècle.
- 155- Adopter une signature touristique qui reflète ce que nous avons à offrir, ce que le visiteur y trouvera, et ce que nous voulons comme développement touristique. Pour des raisons pratiques, une signature qui se lit aussi bien en français qu'en anglais.
- 156- Demander à Postes Canada de remplacer la désignation de la zone postale de Mansonville par Potton, et inviter les entreprises et les citoyens à indiquer le Canton de Potton dans leur adresse postale.
- 157- Demander à Tourisme Cantons-de-l'Est de répertorier l'offre touristique du Canton sous le nom de Potton.

6.2- Adopter une stratégie de mise en marché modeste et ciblée

- 158- Investir dans les efforts de promotion modestement et en proportion avec la croissance et l'amélioration du produit offert.
- 159- S'associer aux efforts de mise en marché de la Station Owl's Head pour consolider la destination ski et golf et en assurer des retombées auprès des entreprises locales.
- 160- Se positionner comme une destination verte, un havre de paix et « un camp de base » pour les activités de randonnées en montagne, été comme hiver, en kayak, et en vélo.
- 161- Valoriser l'offre touristique du Canton de Potton auprès des résidents et villégiateurs du Canton, de leurs parents et amis, et des municipalités voisines, y compris nos voisins américains.
- 162- Viser la clientèle des excursionnistes des zones urbaines dans un périmètre de 150 km de Mansonville, et celle des touristes séjournant à Magog-Orford, Granby-Bromont, Sutton et Lac Brome, dans une stratégie de prolongement de leur séjour.
- 163- Viser des niches apparemment moins « payantes » mais aussi moins sollicitées : outre les parents et amis, les personnes handicapées, le réseau de l'économie sociale (organisation de séances de travail des membres des conseils d'administration), les communautés ethniques des centres urbains en lien avec les origines nationales de la population de Potton, etc.
- 164- Faire en sorte que toutes les interventions d'information et de promotion dirigent la clientèle vers le site Web de la municipalité (« drive-to-Web »).
- 165- Diffuser des invitations à visiter le Canton, aux parents et amis par le biais de cartes postales, dans la langue de la personne qu'on invite, en puisant dans les photographies anciennes et récentes recensées par l'Association du patrimoine de Potton.
- 166- Favoriser une stratégie de communication de relations de presse par des envois d'invitations en concertation avec l'ATR, viser les médias des communautés ethniques de Montréal, d'Ottawa et de Toronto pour lesquelles la population locale de Potton fera écho.
- 167- Émettre un communiqué de presse au début de la saison estivale pour souligner les événements à venir : les Samedis de Potton avec le marché public, le marché aux puces, et les prestations musicales, le Festival multiculturel de Potton, le Festival de musique et des arts de Owl's Head, etc.